

Responsable de la gestion des collèges et des bourses départementales

Le responsable de la gestion des collèges et des bourses départementales met en œuvre les orientations politiques de la collectivité en matière d'éducation.

Le métier

Le responsable de la gestion des collèges et des bourses départementales a une forte autonomie dans l'organisation des activités, dans le respect des orientations politiques définies par l'Assemblée. Il est force de proposition, et encadre une équipe. Il travaille en bureau et se déplace fréquemment dans le Département. Ses horaires sont irréguliers en fonction de l'activité et des besoins du service.

Les activités

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière éducative
- Participer à l'élaboration des programmes de construction et de maintenance des collèges
- Assister et conseiller les élus
- Concevoir et piloter des projets et actions
- Animer et développer des partenariats
- Promouvoir et communiquer la politique éducative locale
- Réaliser une veille sectorielle
- Réaliser la gestion administrative, budgétaire et financière
- Gérer les ressources humaines
- Manager un service
- Animer et piloter une équipe
- Evaluer des projets et actions développés par le service

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'attaché territorial.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME